

SECTEUR 3. RUE DE SAINT-ELOI



Superficie :	0,46 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	22 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	10		
Nombre de logements sociaux (min) :	1		
Système assainissement privilégié :	Collectif		
Programmation estimée :	2023-2027		

Un accès routier est aménagé au droit de l'accès existant. L'accès aux constructions implantées en limite avec la rue de Saint-Eloi est assuré par une voie interne au projet afin de préserver les talus existants et la topographie du site.

Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), est créée pour garantir la bonne circulation des véhicules.

Un cheminement piéton est aménagé pour permettre la création d'une liaison douce entre la rue de Saint-Eloi et le chemin de l'Oratoire.

Un programme de logement groupé ou collectif est réalisé au nord-ouest de l'opération. Une orientation nord-est / sud-ouest est privilégiée. Un second programme, composé de maisons groupées implantées en mitoyenneté et de maisons dont l'implantation est libre, est également intégré au projet.

Les nouvelles constructions, implantées en limite avec la rue de Saint-Eloi, doivent être alignées sur la rue et présenter un recul à minima de 3 mètres.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.